

Réf: Dossier N° 144388

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ARTLIGHT »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN Koumassi Bia sud sur
la voie du camp commando près de la station Afriq Oil, Lot
ODP, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06 septembre 2022 ,
et enregistrés au CEPICI le 20 septembre 2022, il a été constitué une
SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ARTLIGHT »

Objet : FABRICATION DE PANNEAU D'AFFICHAGE, IMPRIMERIE,
PRESTATIONS DE SERVICES, DIVERSES
PRESTATIONS.

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens
meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de
tous établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-
gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation
dans toute société existante ou devant être créée. Et
généralement toutes opérations financières, commerciales,
industrielles, mobilières et immobilières se rapportant
directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en
faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales
de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires,
numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et
entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN Koumassi Bia sud
sur la voie du camp commando près de la station Afriq Oil, Lot
ODP, Ilot 0

Dirigeant(s) : M DEEB HOUSSEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05424 du 28/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44233/GTCA/RC/2022 du 28/09/2022

